



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Aurillac, le 25/10/2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

FERMETURE EXCEPTIONNELLE 31 OCTOBRE et 1ER NOVEMBRE

Les sites de la préfecture du Cantal, des sous-préfectures de Mauriac et de Saint-Flour, de la direction départementale des territoires (DDT) et de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) seront fermés le lundi 31 octobre et le mardi 1^{er} novembre 2022. Les services d'astreinte et de permanence sont maintenus. L'ensemble des services rouvriront à leurs horaires habituels le mercredi 2 novembre 2022.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

